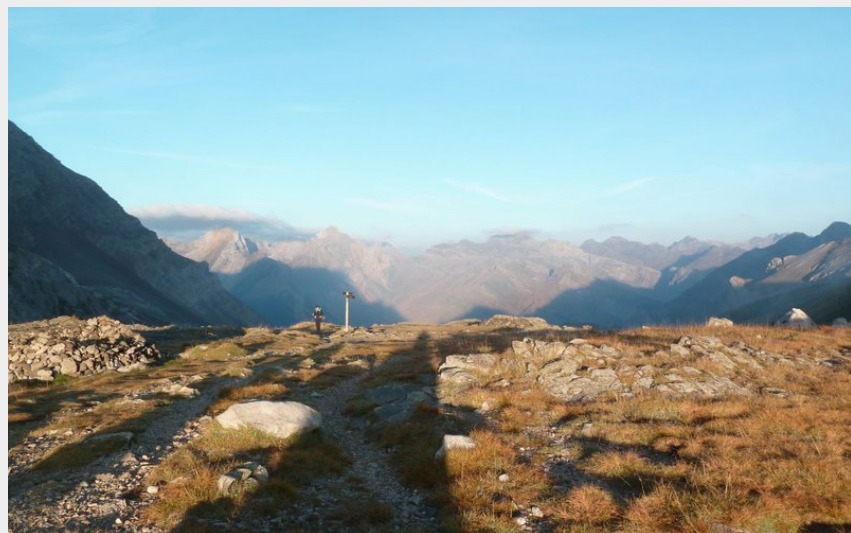
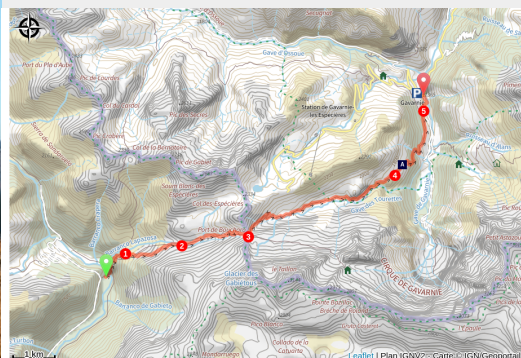


Etape 4 : du refuge de San Nicolas de Bujaruelo à Gavarnie

Gavarnie-Gèdre



Le Port de Boucharo ((c) Julien Liron)



Un sentier historique entre Espagne et France vient conclure cette boucle prestigieuse au cœur du massif Gavarnie - Mont Perdu.

Partie du site bucolique de Bujaruelo, lieu d'accueil des voyageurs transfrontaliers depuis la nuit des temps, la randonnée du jour remonte un bois d'ifs et s'appuie sur un bon sentier pour rallier le col frontalier de Boucharo. On y retrouve les strates sédimentaires du Crétacé sur les flancs nord du massif du Taillon, qui nous accompagnent dans la descente de la vallée de Pouey Aspé, bientôt face au cirque de Gavarnie.

Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied

Durée : 5 h 30

Longueur : 13.1 km

Dénivelé positif : 943 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Col et Sommets, Point de vue et paysages

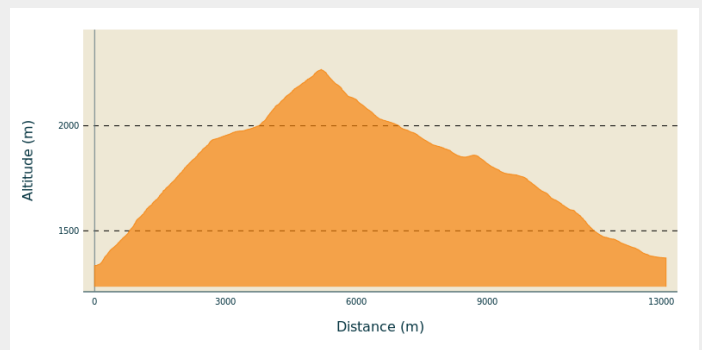
Itinéraire

Départ : Refuge de San Nicolas de Bujaruelo

Arrivée : Village de Gavarnie

Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique

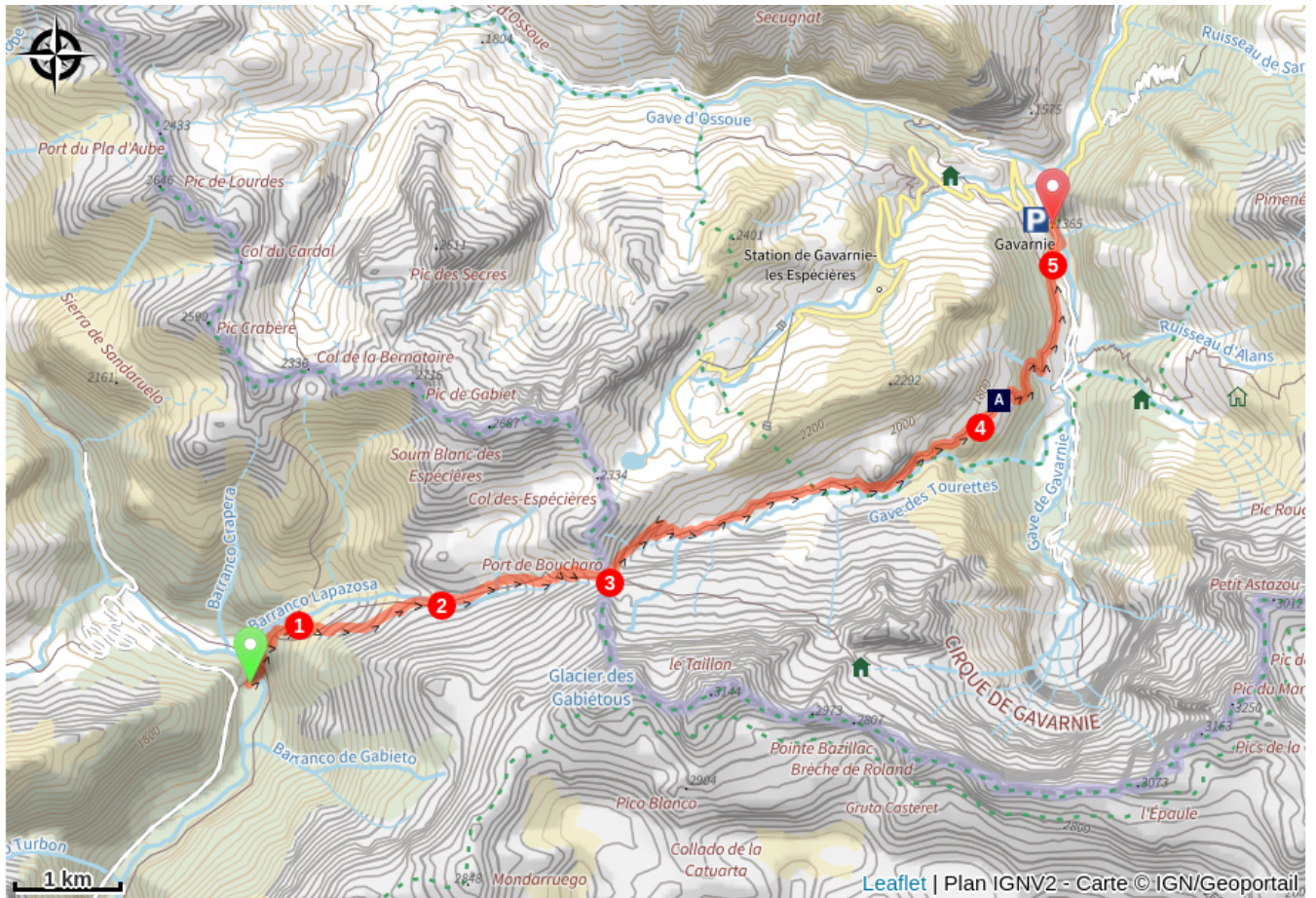


Altitude min 1334 m Altitude max 2268 m

Quitter l'auberge de San Nicolás de Bujaruelo (1338 m) en passant sur le vieux pont roman au-dessus du río Ara. Sur la rive gauche, ignorer le balisage GR11 et choisir en face le sentier qui monte raide dans la forêt (présence d'ifs), en direction du Port de Boucharo (puerto de Bujaruelo).

1. En lisière supérieure de forêt (1610 m), près d'un pylône électrique, continuer sur le sentier de droite pour monter à découvert (est) en lacets serrés. Après la traversée d'une langue boisée, le sentier traverse longuement dans la pierraille et se rapproche du fond de vallée.
2. Replat en fond de vallée (1965 m), proche d'une cabane entre deux pylônes : le sentier change de rive et progresse maintenant sur la gauche de la vallée, dans des pelouses rases. Franchir un premier escarpement rocheux puis, à l'approche du col, suivre les courts lacets réguliers jusqu'à atteindre la frontière.
3. Au port de Boucharo (2271 m), descendre 50 m à gauche sur le large chemin venant du col des Tentes, puis choisir à droite le sentier qui bascule dans la vallée de Pouey Aspé, en direction de Gavarnie (panneau). Après trois lacets, il traverse vers la gauche dans la pierraille pour aller chercher des pentes d'herbe. Par de larges courbes, descendre ensuite vers le fond de vallée, en passant bientôt près de la cabane des Soldats (1950 m). Poursuivre en rive gauche de la vallée. Retrouver le replat encombré de blocs (1873 m) parcouru le premier jour de cette itinérance, et continuer à descendre tout droit, en traversant sous le promontoire rocheux.
4. Traverser tout le plateau herbeux de Bellevue (1700 m) pour retrouver en partie basse, après un portillon, le sentier des Entortes qui vous permettra de rallier Gavarnie.
5. Village de Gavarnie, quartier de l'église, puis par la rue principale, retour à l'Office de Tourisme (1365 m).

Sur votre route...



❁ L'iris des Pyrénées (A)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite, la baignade est interdite et le bivouac est réglementé.



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Source



Vallées de Gavarnie - Itinérances de 2 à 6 jours

Sur votre route...



✿ L'iris des Pyrénées (A)

L'Iris des Pyrénées est une des plus belles espèces de la flore pyrénéenne.

Sur le secteur, elle fleurie généralement de mi-juin à mi-août, avec un pic autour de la première quinzaine de juillet.

Plante vivace à bulbe, de taille moyenne (30-70 cm), elle porte deux fleurs de grande taille, bleu violacé vif au sommet de la tige. Cette espèce est caractéristique des pelouses bien exposées, ensoleillées et rocailleuses, au niveau subalpin et montagnard, jusqu'à 2300 mètres d'altitude. Elle est endémique des Pyrénées et des Monts Cantabriques.